



L'éclaircie

du Service canadien des forêts • Centre de foresterie des Laurentides

Numéro 18
2005

Regard sur les coupes partielles : cinquante ans plus tard

Les forêts du domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune du Québec sont exploitées depuis plus de 200 ans. À la suite de la récolte, des problèmes comme la raréfaction des résineux, la diminution de la qualité des tiges et la compétition par les espèces indésirables affectent souvent ces peuplements.

Pour mieux comprendre la dynamique de ces écosystèmes complexes, des chercheurs du Service canadien des forêts¹ ont évalué les impacts de coupes partielles expérimentales effectuées entre 1950 et 1956 dans la Forêt expérimentale du lac Édouard (Mauricie)².

Ainsi, cinquante ans plus tard (2001), la surface terrière occupée par l'épinette rouge a augmenté alors que celle du sapin baumier a diminué dans deux des trois types forestiers étudiés. La coupe partielle expérimentale a aussi évité l'envahissement des parterres de coupes par les espèces indésirables, comme l'érable à épis, un problème pouvant occasionner des pertes de production importantes. Enfin, il semble que le maintien des proportions d'épinettes rouges passe par une réduction de la



Forêt expérimentale du lac Édouard, 1958 (Hatcher).

récolte de cette essence. La coupe partielle, mieux adaptée aux peuplements mixtes, constituerait donc une option de rechange à la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS).

Compte tenu des coûts appréciables associés aux coupes partielles, il est essentiel de mettre en place et de poursuivre le suivi de dispositifs expérimentaux permanents comme celui de la Forêt expérimentale du lac Édouard. La réponse à long terme des peuplements à ces interventions permettra de développer des stratégies sylvicoles basées sur l'aménagement écosystémique.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Louis Archambault

Ressources naturelles Canada,
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S., C.P. 3800,
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Téléphone : **(418) 648-7230**
Télécopieur : (418) 648-5849
Courriel : louis.archambault@rncan.gc.ca
Site Web : www.cfl.scf.rncan.gc.ca

La Forêt expérimentale du lac Édouard a été instituée en 1918 par la Commission de la conservation du gouvernement canadien en collaboration avec la Laurentide Pulp and Paper. D'une superficie originale approximative de 16 km², elle est aujourd'hui située en majeure partie à l'intérieur des limites du Parc national de la Mauricie et constitue l'une des plus vieilles forêts expérimentales au Canada.



1 En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, l'Université Laval, Parcs Canada (Parc national de la Mauricie) et Abitibi-Consolidated.
2 L'intensité de coupe variait de 15 à 45 % de la surface terrière totale.